



Intervenant de Vie à Domicile

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Le référent handicap du centre organisateur des modalités d'évaluation, étudie, analyse les situations de handicap en amont de la certification. Il informe le candidat sur le déroulement des examens, prépare et organise les aménagements en adéquation avec le handicap identifié avant l'entrée en certification et selon le poste de travail qu'il pourrait rencontrer dans sa vie professionnelle, voire aussi aménagement de la durée des examens, etc ...	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Contribution au projet de vie du bénéficiaire en collaboration avec les parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication avec le bénéficiaire - Création d'un lien de confiance - Identification des caractéristiques de la personne accompagnée - Considération et aménagement du lieu de vie - Emploi des équipements obligatoires - Evaluation de l'état du logement / linge - Planification travail - Refus d'une demande hors cadre d'intervention 	<p><i>A partir des consignes transmises par la structure d'intervention et en collaboration avec les professionnels de santé,</i></p> <p>Contribuer à l'actualisation du projet de vie du bénéficiaire, en établissant une relation de confiance avec la personne accompagnée tout en privilégiant une posture professionnelle et communication adaptée tout au long de son intervention en fonction du handicap éventuel ou du degré de dépendance en recueillant les informations spécifiques, attentes et besoins de la personne accompagnée à chaque intervention en vérifiant l'accessibilité de chaque partie du logement et en les</p>	<p><u>Type évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuve écrite - Mise en situation d'une prestation à domicile <p><u>Modalités d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Epreuve écrite :</u> Questionnaire à visée professionnelle écrit, en présentiel, remis au jury à l'issue de l'épreuve - <u>Mise en situation réelle :</u> Réalisation d'une prestation d'intervention en fonction du sujet remis par le jury au candidat qui a 5 min pour en prendre connaissance et réalise l'intervention avec un acteur devant le jury selon les éléments stipulés dans le sujet et tout autre support remis au candidat + questions du jury 	<p>Le bénéficiaire et ses besoins sont placés au centre de l'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intervenant sollicite la structure en amont de son intervention pour récupérer les consignes inhérentes. - Les exigences du plan d'aide établi par la structure d'intervention et en collaboration avec les services médicaux sont respectées. Si non respect du plan d'aide, il est justifié et validé auprès de la personne accompagnée et/ou de la hiérarchie. - L'intervenant collabore au projet défini par les parties prenantes (hiérarchie, professionnels de santé, proches aidants) et la personne accompagnée dans le respect de ses droits et sa liberté de choix : sa contribution à l'actualisation du projet de vie du bénéficiaire est remarquée par les parties prenantes (interaction, force de proposition, transmission d'informations sur le bénéficiaire, etc.). - Le cadre de confiance est instauré (ex : échanges réguliers avec le bénéficiaire, reconnaissance par le bénéficiaire du respect de la déontologie et de la personne de son intervenant, la confidentialité des échanges répond aux obligations de discrétion dans le partage d'informations, etc.)



Intervenant de Vie à Domicile

<ul style="list-style-type: none">- Gestion des stocks alimentaires, produits et matériels à usage d'entretien- Fonctionnement et rangement des appareils	<p>aménageant au besoin, tout en préservant l'environnement quotidien de vie et la vie privée de la personne dépendante afin de placer le bénéficiaire et ses besoins au centre de l'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none">- La posture est professionnelle, adaptée aux caractéristiques et à l'éventuel handicap de la personne accompagnée (signe d'empathie, régulation émotionnelle face aux réactions de la personne accompagnée et assertivité ...)- L'échange avec le bénéficiaire est privilégié (écoute active tout au long de la prestation, interactions permanentes, ...): la communication est établie et privilégiée à chaque étape de l'intervention (les règles de communication bienveillante et bientraitante sont respectées, la présentation de l'intervenant en charge de la prestation est effectuée auprès de la personne accompagnée) et adaptée au handicap, état émotionnel et/ou cognitif et/ou degré de dépendance (le ton de la voix est adapté à la situation et à la personne, approche neutre et sans jugement, ...).- Les caractéristiques uniques de la personne accompagnée (histoire de vie, goût, routine, habitudes, valeurs, besoins, attentes ...) sont identifiées.- L'accessibilité du logement est vérifiée : des aménagements sont proposés, au besoin, par l'intervenant et l'effet bénéfique pour le bénéficiaire lui est expliqué.- L'organisation du lieu de vie et de la vie privée de la personne accompagnée sont respectées (ex : frapper avant d'entrer dans sa chambre, respecter ses choix vestimentaires et de style de vie, l'intimité, pas de transmission d'informations personnelles sans son consentement).
	<p>Organiser l'intervention chez la personne accompagnée en</p>		<p>La réalisation de la prestation est organisée par l'intervenant selon ses observations lors de la visite</p>



Intervenant de Vie à Domicile

	<p>intégrant les observations de la visite du logement et les consignes transmises par les parties prenantes en revêtant les équipements obligatoires tout en évaluant la charge de travail et le réapprovisionnement au besoin, les contraintes et les besoins supplémentaires à chaque prestation tout en parant au refus des demandes inadaptées ou inadéquates sortant des limites de son champ d'intervention dans le but de disposer de tout élément ou informations indispensables permettant la réalisation de l'intervention dans les conditions optimales</p>		<p>du logement, pour être effectuée dans le respect des consignes et des priorités identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de l'organisation générale d'une intervention sont respectées : les priorités de la prestation sont définies (pointage via télégestion ou téléphone, lecture du classeur de transmission, sens de réalisation, temps à consacrer à chaque étape, etc) et les éléments indispensables pour cette mission sont employés (tenue de travail, précautions d'hygiène, EPI obligatoires, lavage main, gants et changement de gants selon la tâche). - <i>Si besoin</i>, le réapprovisionnement des produits d'entretien, matériel et alimentaires est réalisé ou noté sur une liste, dans le respect des habitudes de consommation et de budget alloué et les conditions régis par le plan d'aide. - Le dysfonctionnement éventuel des équipements et matériels est repéré et annoté dans le classeur de transmission et la structure référente en est informée. - Les demandes inappropriées sont refusées au bénéficiaire ou aux aidants en communiquant de manière adaptée (communication non violente, explication de la décision, politesse, respect...).
<p>Mise en œuvre de la prestation d'accompagnement du bénéficiaire au maintien dans son lieu de vie</p>	<p>Réaliser la prestation d'entretien et de rangement du logement en effectuant les tâches dans l'ordre établi, en fonction des priorités en utilisant les produits et matériels adéquats dans le respect de l'environnement</p>		<p>La prestation réalisée permet de maintenir propre le lieu de vie du bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'entretien et le rangement du logement sont réalisés : les tâches sont enchaînées dans le respect des priorités établies (anticiper, préparer, informer, réaliser et ranger), par principe d'économie de temps et d'effort compte-tenu des ressources, des contraintes et du temps imparti.



Intervenant de Vie à Domicile

<ul style="list-style-type: none">- Réalisation de la prestation d'entretien et rangement du cadre de vie- Aide de la toilette- Entretien du linge- Préparation des repas avec variation des techniques culinaires- Mise en sécurité du bénéficiaire	<p>tout en tenant compte des infections, des risques toxiques et allergiques en appliquant les protocoles spécifiques lors de situations sanitaires dégradées dans le but de rendre le logement propre</p>		<ul style="list-style-type: none">- Le comportement responsable et citoyen est adopté par l'intervenant : gestion des déchets (prise en compte du tri), économie d'énergie (température du logement, climatisation, lampe allumée, économie d'eau et de produits), utilisation des produits et du matériel dans le respect de l'environnement, le tout en fonction du budget alloué.- Les précautions face à d'éventuels symptômes/maladies (allergies, risques toxiques, infections, etc.) sont identifiées et respectées.- La mise en application des protocoles d'hygiène et d'entretien des équipements (désinfection des points de contacts, matériel médical, table adaptable, bassine...) est conforme.- Les éléments et surfaces nettoyés (ex : frigo, plan de travail, meubles, appareils ménagers, vaisselle, sols, salle de bain, toilettes, etc.) sont visuellement propres.- La réfection partielle ou totale de lit traditionnel ou médicalisé (lit adapté en hauteur et la position dans la pièce, lit au carré, lit bordé, barrières de sécurité ou non...) est réalisée dans le respect des protocoles et des gestes et postures adaptés.
	<p>Aider à la toilette du bénéficiaire en s'assurant verbalement du consentement de la personne accompagnée et de la compréhension des étapes réalisées, le tout en maintenant la dignité de la</p>		<p>La toilette est effectuée et l'hygiène du bénéficiaire est garantie :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le consentement du bénéficiaire est recueilli et les étapes du protocole d'hygiène sont expliquées et comprises par le bénéficiaire (déshabillage, se mettre dans la douche, lavabo ou toilette au lit, lavage de chaque partie, séchage, change de protections, bas de contentions, habillage).



Intervenant de Vie à Domicile

	<p>personne en utilisant le matériel et les techniques adéquats en fonction des handicaps, traumatismes, douleurs et/ou maladies ainsi qu'en prenant en compte de la mobilité du bénéficiaire en prévenant des chutes afin de garantir l'hygiène du bénéficiaire</p>		<ul style="list-style-type: none">- L'attitude professionnelle de l'intervenant répond aux règles du respect de la dignité (couvrir avec une serviette dès que possible, fermer la porte, les fenêtres et les rideaux...).- Les précautions face à d'éventuels symptômes/maladies/allergies/infections, sont identifiées et respectées lors de l'application de produits ou textiles sur le corps du bénéficiaire.- Le nécessaire est choisi en fonction du mode de toilette (la température de l'eau, produits de lavage, bassine, gants, serviettes propres) et les techniques de toilette sont appliquées (la technique est douce, en évitant de frotter trop fort, notamment sur les zones sensibles). Le séchage est réalisé.- Les dispositifs de mobilisation par des aides humaines et/ou techniques (barres d'appui, tabourets ou sièges de douche, déambulateurs, lève-personnes, fauteuil roulant, verticalisateur, guidon de transfert...) sont adaptées à l'installation ou au déplacement du bénéficiaire lors de la toilette.- La prévention de chutes et de glissade est mise en œuvre (enlever sur le sol tout élément qui pourrait faire glisser le bénéficiaire, éponger l'eau sur le sol, tenir par le bras la personne accompagnée, chaise à porter de main, anticiper le déplacement de la personne accompagnée...).
	<p>Réaliser l'entretien du linge de maison et vestimentaire en sélectionnant les produits adaptés et les techniques de</p>		<p>L'entretien du linge est effectué dans le respect des priorités établies :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'étiquetage des produits et textiles est décodé correctement (matière,



Intervenant de Vie à Domicile

	<p>lavage aux pièces et aux salissures puis en repassant et pliant en fonction des caractéristiques du linge tout en tenant compte des habitudes de rangement dans le but de ranger le linge propre</p>		<p>température supportée par le linge, passage au sèche-linge, ...).</p> <ul style="list-style-type: none">- Les produits et techniques de détachage le cas échéant (utilisation de détergents, détachants, produits divers...), et de lavage sont utilisées : les consignes d'utilisations et de sécurité sont respectées, les précautions face à d'éventuels allergies/infections sont identifiées et respectées lors de la sélection des produits.- Les méthodes de tri (couleur, température, matière), techniques de lavage (poids adapté par rapport à la machine) et étendage sont adaptés aux tissus et quantités d'articles.- Le linge est repassé, plié et rangé (adaptation aux matériels de repassage, sans pli ni froissement, les piles de linge et les vêtements sont pliés aux mêmes dimensions et mêmes sens, les vêtements sont rangés sur les ceintres ou étagères, dressing).
	<p>Préparer des repas pour le bénéficiaire en vérifiant les dates de péremption dans le respect des règles d'hygiène en prenant en compte les spécificités, pathologies, régimes et goûts alimentaires de la personne accompagnée en tenant compte des consignes du classeur de transmission et en variant les techniques culinaires puis le cas</p>		<p>En prenant en compte les instructions du classeur de transmission, la préparation de repas équilibrés est réalisée dans le respect des besoins nutritionnels du bénéficiaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les exigences d'hygiène et de sécurité alimentaire (chaîne du froid, DLC, conservation des aliments et des plats) sont respectées- Les spécificités alimentaires (sans gluten, sucre, sel, matières grasses, allergies, mixées...) sont correctement identifiées et prises en compte dans la préparation du repas- L'alimentation choisie répond aux moyens financiers et à l'appétit (goûts, texture, type de plat) du bénéficiaire,



Intervenant de Vie à Domicile

	<p>échéant accompagner à la prise du repas afin d'effectuer des repas équilibrés et d'apporter les besoins nutritionnels nécessaires à la personne accompagnée</p>		<p>destinés à favoriser l'alimentation et l'hydratation</p> <ul style="list-style-type: none">- Les techniques de préparation et de cuisson du repas sont correctement mises en œuvre et sont modulées (variation des types de menus, crus, cuits, vapeur, grill, mixés...). La composition du menu et les repas préparés sont équilibrés, la présentation est soignée et correspond aux besoins et souhaits de la personne- Si besoin, l'assistance à faire manger est effectuée (aide pour couper la nourriture, verser des boissons, nourrir la personne accompagnée, etc) en fonction des problèmes de santé ou de mobilité
	<p>Finaliser la prestation en consignait les tâches accomplies, les faits marquants et informations utiles dans le classeur de transmission, en rangeant les équipements liés à l'intervention et en vérifiant que les dispositifs d'assistance sont à disposition du bénéficiaire en échangeant avec la personne sur ses besoins éventuels avant le départ dans le but de vérifier que le bénéficiaire est en sécurité</p>		<p>La prestation est finalisée en vérifiant que le bénéficiaire est en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none">- La tenue de travail est correctement rangée (bien pliée, si elle est propre prête à être réutiliser chez le bénéficiaire suivant)- Le service réalisé (les tâches réalisées, les informations importantes, les faits marquants, problématiques rencontrées et éventuelles résolutions) sont consignés factuellement et exhaustivement dans le classeur de transmission et le cas échéant transmis à la structure référente- L'échange final avec le bénéficiaire valide des besoins potentiels survenus pendant ou en fin de prestation (vérification que le bénéficiaire a bien pris son repas, rappel de l'hydratation régulière, de l'hygiène corporelle...) et les produits et matériels utilisés sont rangés à leur place, en sécurité



Intervenant de Vie à Domicile

			<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements d'assistance ou d'aide (sonnette, collier de chute, lève personne manuel, barre d'appui, protections absorbantes, cannes, déambulateurs, fauteuils roulants, rampes, casques sans fil pour la télévision, audioprothèses, téléphones) sont vérifiés et remis à leur place, en accessibilité pour la personne accompagnée
<p>Participation à la prévention de la maltraitance et l'évolution de la dépendance avec les parties prenantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de solutions - Prévention et gestion des situations conflictuelles, agressives et relationnelles difficiles - Sécurisation de la personne - Interaction sociale et relationnelle (favoriser l'autonomie, gestes simples du quotidien, ...) 	<p>Anticiper et gérer les situations de crise du bénéficiaire et/ou du proche aidant en identifiant les facteurs déclencheurs en mobilisant les outils et techniques d'aide au désamorçage de situations conflictuelles et de maîtrise des situations de violence afin de rassurer et d'apaiser la personne et/ou le proche aidant et ainsi réaliser la prestation dans des conditions adéquates</p>	<p><u>Type évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuve écrite - Mise en situation d'une prestation à domicile <p><u>Modalités d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Epreuve écrite :</u> Questionnaire à visée professionnelle écrit, en présentiel, remis au jury à l'issue de l'épreuve - <u>Mise en situation réelle :</u> Réalisation d'une prestation d'intervention en fonction du sujet remis par le jury au candidat qui a 5 min pour en prendre connaissance et réalise l'intervention avec un acteur devant le jury selon les éléments stipulés dans le sujet et tout autre support remis au candidat + questions du jury 	<p>La personne accompagnée et/ou le proche aidant est rassuré, apaisée et la prestation peut se réaliser dans des conditions optimales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs déclencheurs du conflit, agressivité ou relationnelle complexe (les situations d'agressivité, violence, refus d'intervention, communications verbales, non verbales, comportement, mode relationnel, causes personnelles et/ou environnementales, ...) sont identifiés et les troubles psycho-comportementaux et/ou cognitifs de la personne dans la dynamique d'agressivité sont prises en compte - La communication non violente est utilisée et les émotions sont verbalisées (ex : situation apaisée, paroles réconfortantes, bienveillantes, gestuelles adaptées...) - Les situations tendues concernant les difficultés et contraintes rencontrées sont notées factuellement, de manière bienveillante dans le classeur de transmission et également remontées à la structure référente - Les mesures prises visant à sa propre protection, celle de la personne aidée et de son entourage lors de situations violentes, conflictuelles... sont adaptées



Intervenant de Vie à Domicile

	<p>Stimuler l'(inter)action sociale et relationnelle du bénéficiaire, en échangeant régulièrement avec lui en incitant la personne accompagnée à réaliser seule les actes simples du quotidien le tout en tenant compte le cas échéant de sa situation de handicap et/ou d'incapacité physique et psychologique pour favoriser au possible l'autonomie du bénéficiaire et conserver le lien social et son indépendance</p>		<p>L'autonomie, la conservation du lien social et interaction du bénéficiaire sont favorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aptitudes, capacités fonctionnelles substantives sont identifiées et stimulées. Le bénéficiaire est encouragé à sortir et gérer le simple quotidien (acheter du pain, son journal, faire une promenade, préparer le repas avec elle) et accompagné pour réaliser des démarches numériques (accompagnement numérique, administratif, réalisation de commandes sur Internet, etc), ses actions sont valorisées pour le bienfait du bénéficiaire - Le maintien de l'autonomie est favorisé en proposant des solutions d'adaptation ou des changements pratiques
<p>Diagnostic et gestion des situations d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constatation de l'évolution de la santé du bénéficiaire - Transmission des informations en lien avec la personne accompagnée - Renseignement du classeur de transmission - Mise en œuvre des traitements et protocoles transmis 	<p>Observer l'évolution de l'état cognitif et/ou physique de la personne accompagnée en identifiant les signes externes d'évolution de la dépendance et/ou de maltraitance en tenant compte des consignes notées dans le classeur de transmission en proposant des solutions matérielles ou humaines adéquates par l'amélioration de l'aménagement du lieu de vie afin d'alerter l'équipe pluridisciplinaire sur les signes constatés d'évolution de santé</p>		<p>L'évolution de santé du bénéficiaire est transmise à l'équipe pluridisciplinaire pour favoriser le maintien à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les manifestations du vieillissement, dépendance, maladies, handicap et capacités de la personne (signes d'altération de l'état général : fatigue, perte d'appétit, perte de poids, diminution de l'activité physique, anxiété, tristesse, agitation, hématomes, escarres, traces de coups...) sont identifiées - Les informations recensées sont transmises à l'interlocuteur adéquat (médecin, aide-soignant, référent de la structure, proche aidant...) à l'oral, écrit, et/ou classeur de transmission... en stipulant les éléments indispensables (date, heure, situation et constat) - Les solutions proposées sont adaptées aux besoins du bénéficiaire (matériel adapté, lève personne, verticalisateur,



Intervenant de Vie à Domicile

<p>par les professionnels de santé</p> <ul style="list-style-type: none">- Assistance aux personnes alitées/En incapacité physique et physiologique/En situation de handicap/en soins palliatifs- Accompagnement de fin de vie			<p>planche et disque de transfert, drap de glisse, lit médicalisé, fauteuil roulant, déambulateur, heures supplémentaires humaines auprès du bénéficiaire, horaires aménagés ...)</p> <ul style="list-style-type: none">- L'aide aux transferts et déplacements respecte les principes de mobilisation et d'ergonomie du bénéficiaire- L'aménagement du lieu de vie tient compte de l'évolution physique et/ou cognitive du bénéficiaire et est organisé de façon à faciliter la vie quotidienne et à anticiper les possibles changements à opérer ultérieurement le cas échéant (prise en compte de l'espace disponible, zone de circulation, changement de lieu de vie éventuel ...)
	<p>Apporter un accompagnement approprié au bénéficiaire en grande dépendance en respect des préconisations médicales transmises par l'équipe pluridisciplinaire santé en prodiguant des soins non médicamenteux aux blessures et douleurs, le tout en tenant compte de la douleur le cas échéant en respectant et s'adaptant aux préoccupations, souhaits et besoins changeants, en utilisant les techniques de communications</p>		<p>La prestation d'accompagnement est prodiguée dans le maintien de la dignité de la personne accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les solutions préventives pour éviter l'apparition des plaies sont mises en œuvre. L'inconfort et la douleur sont soulagés (traitement médicamenteux autorisé, à partir du pilulier) de manière adaptée. L'accompagnement est adapté en fonction des besoins, capacités et des douleurs- La communication avec le bénéficiaire et/ou les proches pour maintenir le lien est utilisée (l'empathie, la compassion, l'écoute face aux émotions, réponses et réconfort), acceptation du besoin d'aide. L'échange prend en compte les besoins physiologiques et psychologiques, le lien avec la personne accompagnée est adapté à la situation. L'intervenant est également en lien permanent avec les



Intervenant de Vie à Domicile

	<p>réconfortantes adaptées pour la personne accompagnée et son entourage, et en adaptant ses gestes professionnels, afin de leur apporter un maximum de confort et apaiser la douleur</p>		<p>structures aidantes adéquates (HAD, SIAD, etc...)</p> <ul style="list-style-type: none">- Les gestes professionnels sont adéquats dans le respect de la dignité de la personne (la toilette, l'habillement, l'hydratation et l'élimination adaptée à la capacité de la personne) et les équipements (médicalisés ou manuels) ou accompagnement humain est adapté (dormir dans la chambre au rdc, stimuler pour attendre une personne, etc).- La texture et la présentation de l'alimentation est adaptée aux capacités (buccales/déglutition) de la personne accompagnée
--	---	--	--